

21 avril 2021 -- mercredi de la 3^{ème} semaine de Pâques

Actes 8,1-8; Jean 6, 35-40

H O M É L I E

Dans cette brève section du grand discours sur le Pain de Vie, Jésus affirme deux choses: La première est qu'Il est lui-même le pain de la vie, et que quiconque vient à lui par la foi -- quiconque croit en lui -- n'aura plus ni faim ni soif. Jésus comble toutes nos faims et nos soifs, spirituelles aussi bien que physiques.

La deuxième est qu'il est venu du ciel pour faire la volonté de son Père; et que la volonté de son Père est qu'il ne perde aucun de ceux qu'il lui a donnés. Notre foi en lui est gage de résurrection au dernier jour et de vie éternelle.

La première lecture nous fait voir comment Dieu se sert des épreuves de son Église pour faire étendre la prédication de l'Évangile. La première prédication s'était évidemment limitée à Jérusalem. Les Apôtres n'avaient pas encore compris l'appel à prêcher à toutes les nations. Après la mort d'Étienne et la première persécution tous ceux qui ont reçu le message des Apôtres se dispersent en Judée et en Samarie. Philippe, l'un des diacres institués par les Apôtres (pour le service des tables!) se met à prêcher dans une ville de Samarie et sa parole est accompagnée des mêmes signes et prodiges qui accompagnaient la prédication de Jésus. Il chassait les démons, guérissait paralytiques et boiteux.

Comme ce fut le cas pour l'Église primitive, n'avons-nous pas fait souvent l'expérience dans notre vie personnelle comme dans celle de nos communautés, que les moments de souffrance sont aussi des moments de grâce et de croissance, et qu'on apprend plus par la souffrance que par toutes les études. N'est-ce pas par la souffrance que le Christ a appris l'obéissance, cette forme suprême d'amour?

Enfin, ce bref texte des Actes nous présente de nouveau Saul de Tarse, encore farouche persécuteur des Chrétiens au nom de la Loi d'Israël et qui sera bientôt celui qui incarnera plus que tout autre dans sa vie l'extension de l'Église aux Nations.

Armand Veilleux